



Tiques et maladie de Lyme

...Quelles précautions?

Lundi 8 juillet 2013 à 20h00
Salle des Fêtes - Rue des écoles
67130 SCHIRMECK

*Entrée libre
Ouvert à tous*

Animée par

Dr Bernard JACOTEY, Médecin du travail à la MSA d'Alsace

M. Denis LITT, Conseiller en prévention de la CAAA du Bas-Rhin



Communauté
de communes

Centre de soins
infirmiers
de Schirmeck et
Maison de santé
du Bergopré



L'essentiel & plus encore

INVITATION

Promeneurs, passionnés de nature ou professionnels exposés du fait de leur activité en forêt, **la morsure d'une tique** n'est jamais banale !

En effet, ces parasites (de la famille des arthropodes) privilégient la compagnie des animaux vertébrés (comme celle des cervidés et des sangliers, particulièrement nombreux dans nos régions humides et boisées).

Cependant, l'être humain peut être infecté par une morsure de tique, mais seulement si celle-ci est elle-même infectée par la bactérie *Borrelia Burgdorferi*, responsable de la maladie de Lyme. La tique peut être infectée à tous les stades de son développement.

Le risque de contracter **la maladie de Lyme**, transmise par les tiques est fonction :

- du taux d'infection des tiques : celui-ci varie selon les régions de 1 à 100 %
- de la saisonnalité : de mai à octobre avec un pic d'activité en juin.

Toutes les précautions sont donc de rigueur, puisque cette maladie peut entraîner entre autre des symptômes : articulaires, neurologiques ou cardiaques, surtout si elle n'est pas diagnostiquée de façon précoce. En effet, la morsure de la tique est indolore et peut passer inaperçue, les problèmes de santé pouvant survenir plus d'un an après.

Des précautions, des traitements..., de tout cela il sera question au cours de la réunion d'information que nous vous proposons ; les intervenants seront surtout disponibles pour répondre aux demandes du public.

Cette réunion vous est proposée à l'initiative du centre de soins infirmiers de Schirmeck et la Maison de santé du Bergopré et en collaboration avec la communauté de communes de la Vallée de la Bruche dans le cadre du Contrat Local de Santé et l'Echelon Local d'OBERNAI.

Sylviane GAVILLOT, Chargée de projet : 03 90 40 36 25